



AILF - 27 rue Bourgon 75013 Paris - France Tel (33)01 44 41 13 24 - Fax (33)01 46 34 63 83

E-mail : [contact@librairesfrancophones.org](mailto:contact@librairesfrancophones.org) Site : [www.librairesfrancophones.org](http://www.librairesfrancophones.org)

## Etat des relations entre les libraires de l'AILF et leurs partenaires locaux français -

### Etablissements scolaires, Alliances Françaises et Centres Culturels Français

18 librairies représentant l'ensemble des continents (Afrique Subsaharienne, Europe, Proche et Moyen Orient, Océanie, Amérique latine, Maghreb, Océan Indien, Caraïbes) ont participé à notre enquête. La synthèse des réponses de chacun des libraires est jointe à ce document.

Annexe 1 : Questionnaire

Annexe 2 : Liste des libraires ayant répondu

Pour la plupart des libraires interrogés, des relations sont établies avec les partenaires scolaires et culturels locaux, avec des niveaux de collaboration plus ou moins développés.

Un certain nombre de difficultés sont recensées et nous amène à proposer quelques recommandations pouvant être prise en compte par certaines structures fédératrices telles l'AEFE ou la direction des bibliothèques du MAE.

## Types de partenariats

### m Partenariat commercial.

Premier niveau de collaboration : l'approvisionnement en ouvrages et en presse des BCD et CDI des établissements scolaires, des bibliothèques et médiathèques des Centres Culturels Français ou des Alliances françaises.

Second niveau de collaboration : la pérennisation de ces échanges à travers la signature d'une convention comme à Dubaï où la dite convention pose le libraire comme fournisseur unique pour les manuels scolaires et l'approvisionnement de la BCD ou en Australie, où cette fois ci, le partenariat relie le libraire à la fédération des Alliances françaises. Cette formalisation peut valoir entre des structures périphériques - association de parents d'élèves et un libraire comme à Niamey. Rares sont cependant les librairies qui atteignent ce niveau de formalisation, bien évidemment plus aisé à mettre en place lorsqu'une seule librairie française couvre l'ensemble du territoire.

### m Partenariat culturel

Autre niveau de collaboration : la mise en place conjointe d'animations comme des expositions ventes au sein des Centres Culturels français, des ateliers de lecture et écriture avec des auteurs dans les établissements scolaires. De nombreuses initiatives ont été prises dans le cadre d'opérations comme la Caravane du Livre<sup>1</sup>, Lire en fête ou le Printemps des Poètes. Ce sont aussi souvent les libraires qui, isolés ou en groupe peuvent proposer des animations<sup>2</sup>.

### m Partenariat basé sur un échange d'informations

Dernier niveau de collaboration : la circulation de l'information pour une meilleure coordination entre les manifestations culturelles et littéraires organisées par chaque partie.

## Obstacles principaux

- m Les budgets de ces partenaires locaux sont parfois limités et ne leur permettent pas toujours d'appliquer la politique d'approvisionnement souhaitée. De la même façon ces partenariats sont souvent associés à la personnalité du directeur, nommé pour seulement quelques années (trois ans maximum), ce qui rend difficile une politique à long terme, sans contractualisation.
- m Un certain nombre de libraires interrogés se plaignent du manque d'opportunités offertes aux libraires pour répondre à des appels d'offres.
- m Ces problèmes de collaboration semblent être directement associés à une méconnaissance mutuelle ressentie par les libraires comme une méfiance de la part des établissements scolaires à leur égard assimilant le libraire à un commerçant lambda sans en apprécier la dimension qualitative et culturelle. En effet, de nombreuses initiatives sont prises de leur part sans provoquer les résultats escomptés. Le cas est cité en Australie<sup>3</sup>, à Madagascar, au Brésil, ou en Algérie<sup>4</sup>... Malheureusement, ce manque de communication génère des problèmes de coordination<sup>5</sup>, et peut cacher une profonde ignorance de la part des institutionnels du travail réalisé par le libraire<sup>6</sup>. Dernièrement un article relatant les propos d'un attaché culturel a défini montré à quel point le libraire était associé à un univers marchand et vite étiquetés de part de certains responsables culturels locaux<sup>7</sup>.
- m Ces structures font preuve d'un manque de souplesse ou de compréhension sur des retards de commandes, inhérents non pas au libraire, mais au dispositif de transport. C'est ce que relate la libraire d'Haïti qui explique que les établissements scolaires font appel à des structures « soient disant plus rapides », des centrales d'achat, mais ne développant pas le marché local<sup>8</sup>.
- m La concurrence exercée par les grossistes -qui ne proposent pas la qualité de service du libraire- joue en leur défaveur. Ces derniers mettent le libraire hors jeu car ils pratiquent des prix que les libraires ne pourraient se permettre et bénéficient de remises quasi similaires<sup>9</sup>.
- m La concurrence de la vente en ligne est à craindre. Alors que le délai de livraison est incompressible pour le libraire<sup>10</sup> (minimum 15 jours par avion sauf si l'envoi est postal et par conséquent plus cher), la vente en ligne d'Amazon, Alapage est très concurrentielle puisque ces sites peuvent proposer des tarifs défiant toute concurrence et des tarifs postaux aménagés.

## Préconisations et initiatives

m Un constat : le partenariat avec une librairie relève d'une volonté de défendre une politique en faveur du développement local. Mais cette volonté n'est pas toujours au rendez vous, malgré les efforts entrepris par les libraires.

m Quels peuvent être les atouts majeurs dans le cadre d'un partenariat commercial?

è L'assurance d'un suivi local

è La possibilité de paiement en monnaie locale (ce qui évite les fluctuations du taux de change et les frais bancaires)

è La participation au développement de petites ou moyennes entreprises culturelles locales visant à promouvoir la culture française à l'étranger

è La possibilité de développer à terme des partenariats culturels, d'animations communes pour apprendre à se connaître.

En conclusion, l'achat et la commande de livres peuvent aboutir à l'élaboration de projets à venir<sup>11</sup> ou communs<sup>12</sup>. Lorsqu'il existe une relation de confiance, elle peut donner lieu à des projets de partenariat plus serrés comme aux Emirats arabes où une nouvelle succursale au sein d'une alliance française est en cours.

m Quelle mise en œuvre ?

La mise en place d'accords ou conventions pour les commandes impliquant des engagements réciproques

- De la part des institutions locales : un engagement moral. Une prise de conscience que les multiples concurrences exercées par la vente en ligne ou par les grossistes, qui bien que parfois moins chers, n'offrent pas la même qualité de service. Par cette prise de conscience de la plus value offerte par le libraire, les établissements s'engagent à respecter la chaîne du livre et à s'offrir la qualité d'un conseiller et animateur culturel.

Une parcellisation des appels d'offre de manière à permettre à plusieurs libraires de répondre, avec leurs moyens, à des commandes institutionnelles dont les critères de sélection seraient qualitatifs et non quantitatifs.

- De la part des libraires : une honnêteté sur les délais, possibilité de commandes individuelles et à l'unité, capacité à proposer des conseils de lecture, disposer d'une offre de qualité ...autant d'engagements consignés dans la charte de la librairie francophone.

m Quelles recommandations pour l'AILF ?

De notre côté, nous pouvons encourager les libraires à faire partie de notre structure ou à se constituer en association localement pour être force de proposition, développer le dialogue et la collaboration avec ses confrères - si ce n'est déjà fait comme en Algérie, au Maroc, au Niger ou en Cote d'Ivoire,...- car cela indique une volonté des libraires de s'inscrire dans une dynamique en faveur de la lecture comme le montre les expériences de la Caravane du Livre et non pas uniquement dans une volonté de développer des marchés.

L'AILF peut également encourager la signature de la charte qui sera lancée officiellement en novembre 2009 et garantissant un certain nombre de valeurs chères à la librairie.

Enfin, l'AILF peut communiquer des informations sur ses librairies membres en tant que structure conseil.

m Quelles recommandations pour ses partenaires ?

Se fonder sur l'AILF, sorte de partenaire relai doté d'une certaine reconnaissance institutionnelle et visant à la fois la professionnalisation des libraires et la valorisation des libraires signataires de la charte de la librairie francophone (lancée officiellement fin 2009).

Envisager une rencontre entre des représentants de l'AILF et des représentants des structures françaises locales comme par exemple lors des Journées du Réseau.

Encourager localement des animations communes sous formes d'exposition-vente, foire du livre, signature ... et la commande d'ouvrages au sein des librairies locales.

## ANNEXES

### Questionnaire

Quelles relations entretenez-vous avec les centres culturels français ?

Quelles relations entretenez-vous avec les alliances françaises ?

Quelles relations entretenez-vous avec les établissements scolaires français ?

Si non, êtes-vous déjà entré en contact avec l'un de ces acteurs pour entamer un partenariat ?

Si oui, comment ce partenariat se concrétise t-il : achètent ils des ouvrages chez vous ou vous sollicitent-ils pour des événements ou animations ?

### Librairies participantes

La Farandole des Livres

Tini Binta - Niger

FAKRA

Perween FAKRA - Madagascar

Lave Littéraire

Mayaza Lumuna - RDC

Graffiti

Philippe Goffe - Belgique

Payot

Vandenberghe Pascal - Suisse

El Biar

Smail Mhand - Algérie

DSM

Akdim Othman - Maroc

Carrefour des arts

Amina Hachimim Alaoui - Maroc

Mille Feuilles

Amina Hamrouni - Tunisie

Al Harf

Madeleine Edde Al Harf - Liban

La Boîte à Lire

Achilleos Anna-Maria - Chypre

Livres de France

Zeina Badran - Le Caire

CULTURE AND CO

Renata Sader - Dubai

La Pleiade

Monique Lafontant - Haiti

Le Forum

Bernard Jacques - Australie

Leonardo da vinci

Milena Piraccini Duchiaide - Brésil

CARREFOUR DE GUI NEE

Mme DIABY Kadidjatou - CONAKRY

Centre Malgache de Promotion du Livre

Huguette RASOAMANANORO Madagascar –

# NOTES

---

<sup>1</sup> Au Sénégal, invitation d'écoles de Dakar et de la région à partager l'univers des conteurs sénégalais. Au Bénin, diverses rencontres entre des écrivains béninois (Florent Couaau Zotti, Cesaire Gbaguidi, Fernand Dansi Nouwligbéto) et des élèves ont été organisées à travers tout le pays. L'accueil a parfois été de grande qualité : le club littéraire d'un Lycée a donné lecture d'extraits des œuvres des deux écrivains. Au Mali : concours de lecture à voix haute, concours d'illustration dans des établissements scolaires et conférences-débats et expositions vente au CCF.

<sup>2</sup> « Nous organisons certaines de nos activités culturelles avec le bureau du livre pour les rencontres littéraires et avec la section audiovisuelle concernant les expositions artistiques en rapport avec des artistes français ».  
Librairie Millefeuilles à Tunis

<sup>3</sup> « Trois établissements scolaires français ont été approchés et des rencontres organisées, sans jamais aboutir à un partenariat, ni à la moindre vente ».  
Librairie Le Forum à Fremantle

<sup>4</sup> « Le bureau du livre au CCF a invité le bureau de l'Association des libraires algériens (ASLIA) pour lui communiquer la liste des libraires pour que les établissements scolaires français leur passent des commandes de livres. Malheureusement, aucune suite n'a été donnée à cette sollicitation. Nous attendons à ce jour à ce qu'ils nous relancent pour alimenter les bibliothèques de leurs établissements »  
Librairie Générale El Biar à Alger

<sup>5</sup> « Malheureusement notre planning ne coïncide pas toujours avec celui du SCAC, en matière budgétaire et nous sommes obligés parfois d'annuler des signatures pour cette raison, quand il s'agit par exemple d'un écrivain invité et qui accepte de dégager une date de son planning pour venir chez nous, mais que nous n'avons pas les moyens de prendre en charge. Parfois, nous ne sommes pas avertis à temps de la venue d'un auteur et nous n'arrivons pas à avoir les ouvrages dans les temps ».  
Librairie Millefeuilles à Tunis

<sup>6</sup> « Ils n'achètent rien chez nous, ignorent notre présence, et cette année, n'ont même pas réalisé une Foire de Livres de Jeunesse, que nous faisons une fois par an, pendant 2 ou 3 jours. L'Ecole Suisse travaille mieux qu'eux avec nous !!!! Même pendant la Biennale du Livre à Rio, où nous sommes les responsables du Stand Français, ils n'ont pas invité les élèves à nous visiter. Bien dommage ! »  
Librairie Leonardo Da Vinci à Rio de Janeiro

<sup>7</sup> « C'est désormais fini », explique Denis Lebeau, l'attaché culturel du CFCC d'Egypte. « Les librairies ont trop longtemps profité des avantages que nous leur offrions. Elles doivent désormais se prendre en charge elles-mêmes et peser les avantages et les inconvénients budgétaires qu'imposent la tenue d'un pavillon à la Foire du Livre », poursuit-il en s'excusant.  
Hebdo Al-Ahram - Semaine du 12 à 18 avril 2006, numéro 606

<sup>8</sup> « En 2002 et 2003, le Lycée Alexandre Dumas, qui est le lycée français d'Haïti, s'est adressé à nous pour sa commande annuelle de livres scolaires. Suite à des retards lors de la dernière livraison, ils ont arrêté de faire appel à nous et ils utilisent désormais les services d'un centre d'achat en France. A cette époque, nous n'utilisions pas encore l'Internet et Dilicom, qui nous auraient permis d'être plus performants et notre service plus rapide ».  
Librairie La Pléiade à Port au Prince

<sup>9</sup> « La concurrence des importateurs/grossistes qui proposent leurs services aux institutions culturelles françaises locales avec des marges que nous ne pouvons pas nous permettre et les établissements qui commandent directement chez les éditeurs français nous font quand même du tort »  
Librairie Millefeuilles à Tunis

<sup>10</sup> D'après une étude réalisée par l'AILF en 2007 auprès de plus de 57 membres  
Les délais de transport dans le domaine maritime varient de 50 à 160 jours et les délais de transport dans le domaine aérien varient de 14 à 30 jours. Ce dernier mode de transport implique bien évidemment un coût plus élevé à répercuter sur le prix de vente.

---

<sup>11</sup> « Le Conseil des parents et le comité des fêtes ont entrepris de rénover la bibliothèque de l'école. Ils ont repeint la bibliothèque, investi dans de nouveaux rayons et meubles et dès qu'elle était prête, ils ont choisi les livres sur nos rayons et dans des catalogues ».  
Librairie La Boite à Lire à Nicosie

<sup>12</sup> « Un projet est en préparation pour développer des visites avec l'association de trois éditeurs jeunesse et proposer des animations dans leurs bibliothèques d'écoles primaires (séances de lecture) »  
Librairie Carrefour des arts à Casablanca